



Réf: Dossier N° 032071

## Avis de constitution

## SOCIETE SOCIETE « SOUTARA TRANSPORT DU HAMBOL » en abrégé « S.T.D.H »

Siège social Abidjan, Yopougon, KENEYA, Lot 7567, Ilot 590501

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « SOUTARA TRANSPORT DU HAMBOL »

en abrégé « S.T.D.H »

Objet: transport de personnes et de marchandises; achat et distributions de produits agricoles; intrant pour l'agriculture: aliments divers; l'environnements; des animaux négoce, et import/export; stockage de marchandises: produits et couture: vêtement. hôtellerie évènements: et transaction monétaires

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- généralement, toute et opérations financières. industrielles. commerciales, mobilières et immobilière. se ou indirectement rapportant directement l'obiet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social Mille (10,000) F CFA de Dix chacune numéraires. en numérotées 1 à 100 intégralement de souscrites entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social :</u> Abidjan, Yopougon, KENEYA, Lot 7567, llot 590501

<u>Dirigeant(s)</u>: M OUATTARA BAKARY (GÉRANT)

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2021-B13-05700 du 28/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°27366/GTCA/RC/2021 du 28/09/2021

